



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte

R  
M

**\*18117658\***

18 MAI 2018

du greffe du tribunal de commerce  
Francophonie de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2018 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 862.030.981

Dénomination

(en entier) : **CALYPSO NETWORKS ASSOCIATION**

(en abrégé) : **CNA**

Forme juridique : **asbl**

Siège : **Rue Royale 76, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : **Démission et élections d'administrateurs**

Suite à l'Assemblée générale du 17 mai 2018, les changements au Conseil d'Administration sont les suivants :

Maria Regina Ferreira, représentant Otllis, est démissionnaire

Otllis, membre fondateur, sera désormais représenté par Fausto Sa-Marques.

Nominations de nouveaux administrateurs :

5T, Via Bertola 34, 10122 Torino, Italia, représenté par Claudio Giacobbe

GIE Cartes Bancaires, rue Saint Honoré 151 Bis, 75001 Paris, France, représenté par Pierre Chassigneux

Désormais le Conseil d'Administration se compose comme suit :

ACTV membre fondateur (anciennement VELA Spa), représenté par Gianluca Cuzzolin et Morgan Chirici,  
Vice-Président

CTS membre effectif, représenté par Alain Caffart, Administrateur I

INTERPARKING membre effectif, représenté par Cracco Roland, Administrateur :

LANDKREIS KONSTANZ, membre fondateur, représenté par Frank Hämmerle, Secrétaire Général :

OTLLIS membre fondateur, représenté par Fausto Sa-Marques, Administrateur,

RATP, membre fondateur, représenté par Vappereau Philippe, Président

RIGAS KARTE membre effectif, représenté par Aleksandrs Brandavs, Administrateur

SNCF, membre fondateur assimilé, représenté par Eppe Joel, Vice-Président

STIB membre fondateur, représenté par Van Ginder Deuren Jean-Luc, Administrateur

5T, membre effectif, représenté par Claudio Giacobbe, Administrateur

GIE Cartes Bancaires, opérateur, France, représenté par Pierre Chassigneux, Administrateur

Philippe Vappereau, Président

Mentionner sur la dernière page du Valet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature